

La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative pour y recevoir du courrier et accéder à leurs droits civils, civiques et sociaux tels que la délivrance d'une pièce d'identité, l'inscription sur les listes électorales ou encore l'accès à des prestations sociales. Le CCAS est dans l'obligation légale de pouvoir délivrer une attestation d'élection de domicile à toute personne sans domicile stable à condition qu'un lien avec la commune soit identifié. Celui-ci pouvant être :

- Un hébergement
- Un emploi
- Un suivi médico-social ou social
- Un enfant scolarisé
- Un lien familial avec une personne vivant sur la commune

Vous pouvez adresser votre demande de domiciliation en remplissant le formulaire ci-dessous et en le déposant directement au CCAS. Vous serez par la suite contacté par un agent du service afin de convenir d'un RDV pour un entretien préalable à la prise de décision où seront notamment abordés votre lien avec la commune, votre parcours résidentiel et les droits auxquels vous pourriez prétendre.



16029*01

DEMANDE D'ÉLECTION DE DOMICILE

Décret n° 2011-441 du 19 mai 2011 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Mme M.

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : ___/___/___ Lieu de naissance : _____

Nom(s), prénom(s) et date de naissance des ayants droit : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

1^{er} demandeur Rencouvriement

Numéro d'usager (réservé à l'organisme agréé) : _____

Demande à élire domicile auprès de l'organisme suivant : (à compléter par l'organisme)

Nom de l'organisme : CCAS de Pontault-Combault

Responsable de l'organisme (Nom, Prénom, Fonction) : BORD Gilles, président du CCAS

Si organisme agréé, préfecture ayant délivré l'agrément : _____

Adresse postale : 79 avenue de la République 77340 Pontault Combault

Courriel : _____

Téléphone : 01.60.18.15.70

Fait à _____ le ___/___/___

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des éléments apportés en vue de la délivrance de votre attestation et m'engage à signaler immédiatement à l'organisme procédant à l'élection de domicile tout changement modifiant cette déclaration.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Fait à _____ le ___/___/___

SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISME

Le cachet de l'organisme fait office d'acquit de réception.

Tout organisme de domiciliation a l'obligation d'accuser réception de la demande, de proposer un entretien au demandeur et de notifier la décision d'accueil ou de refus motivée à la demande dans un délai maximum de deux mois.

PROPOSITION D'ENTRETIEN

Vous êtes convoqué à un entretien en le : ___/___/___ à ___ h ___

avec : _____

à l'adresse suivante : _____

Le formulaire ci-dessus est à compléter et à retourner à l'organisme de domiciliation (article 441 L et suivants du code de l'urbanisme) ou peut également constituer l'ensemble des documents administratifs destinés à l'office public d'accueil de la commune (article 452-13 du code de l'urbanisme, la loi n° 78-17 du 28/01/78 modifiée relative à l'intercommunalité, les articles 61 et 62 du code de l'urbanisme et les articles 111 et 112 du code de l'urbanisme) pour les communes qui ne disposent pas de services administratifs. Les données relatives au formulaire de demande doivent être fournies avant même l'entretien et avant la tenue de l'entretien.



Domiciliation

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

Poids : 78.89 Ko

[Téléchargement](#) [1]

URL de la source (modifié le 10/04/2024 - 17:37): <https://www.pontault-combault.fr/solidarite-1/logement/domiciliation>

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/demande_domiciliation.pdf